

RENFORCER LE RÔLE DES PME DANS LES CHÂÎNES DE VALEUR MONDIALES

Tokyo, 31 mai et 1er juin 2007



**PRINCIPES D'ACTION DE TOKYO DE L'OCDE
CONCERNANT LE RENFORCEMENT DU RÔLE DES PME
DANS LES CHÂÎNES DE VALEUR MONDIALES**



OECD 国際カンファレンス
「グローバル・バリュー・チェーンにおける中小企業の役割強化」
2007年5月31日(木)-6月1日(金)



経済産業省
Ministry of Economy,
Trade and Industry

PRINCIPES D'ACTION DE TOKYO DE L'OCDE

SUR LE RENFORCEMENT DU RÔLE DES PME DANS LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES

adoptés le 1^{er} juin 2007 lors de la Conférence mondiale de l'OCDE de Tokyo

CONTEXTE

La Conférence mondiale de l'OCDE sur le renforcement du rôle des PME dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) s'est tenue à Tokyo les 31 mai et 1^{er} juin 2007 à l'invitation des autorités japonaises. Organisée dans le cadre du *Processus de Bologne de l'OCDE sur les politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat*, cette manifestation a réuni des représentants du milieu international des affaires (y compris de PME), des envoyés d'organisations internationales et de hauts responsables des pays membres et non membres de l'OCDE.

L'accélération de la mondialisation – stimulée par les mutations rapides des technologies de l'information et des communications, les améliorations des systèmes de transport, les réformes de réglementations nationales et les diminutions de droits de douane – est dans de nombreux domaines synonyme de défi pour les pouvoirs publics, et a sur les entreprises des répercussions différentes selon qu'il s'agit d'une PME ou d'une grande multinationale. Actuellement centrée sur les processus de production, la mondialisation a profondément modifié les relations nouées par les partenaires de la chaîne de valeur.

La participation à des chaînes de valeur mondiales peut apporter une stabilité aux PME, et même leur permettre d'accroître la productivité et étoffer leurs activités. Elle s'opère souvent via une modernisation de leur capital technologique et humain découlant d'une exposition plus forte et d'un accès facilité à l'information, ainsi que de l'adoption de nouvelles pratiques d'entreprise et de technologies plus avancées. La coopération au sein d'un réseau de partenaires situés en amont et en aval est potentiellement porteuse d'avantages substantiels en termes de statut, de flux d'information et de possibilités d'acquisition de connaissances, et accroît les chances de réussite des petites entreprises de la chaîne de valeur.

Ces nouvelles possibilités offertes aux PME s'accompagnent toutefois de défis sérieux car leurs ressources managériales et financières et leur aptitude à se moderniser, à innover et à protéger les technologies « maison » sont davantage sollicitées. Ces entreprises peuvent pâtir d'une incapacité à mener des activités de R-D et des actions de formation et à se conformer au nombre grandissant de normes de qualité des produits qu'imposent d'autres acteurs au sein de la CVM. Les insuffisances de fonds de roulement – nuisant à la capacité de modernisation des technologies et services – peuvent aussi entraver la participation des PME aux chaînes mondiales de valeur. La trésorerie peut souffrir de retards de paiement de partenaires internationaux. En outre, une petite entreprise peut se trouver contrainte d'assumer une palette de tâches plus large et plus complexe afin d'améliorer sa position dans la chaîne : à la fabrication d'un produit ou la prestation d'un service, elle peut devoir rajouter la participation au développement de produits, l'organisation et la supervision d'un réseau de preneurs d'ordres de second rang, la mise en œuvre de systèmes internes de maîtrise de la qualité, le respect de normes de plus en plus nombreuses et le respect d'engagements de livraison et de qualité à des coûts concurrentiels.

Les participants à la **Conférence ont constaté que** la puissance publique, les entreprises multinationales, les associations professionnelles et les institutions internationales pouvaient nettement intensifier l'aide qu'elles apportent aux PME pour se hisser au niveau des enjeux que suscite une participation active aux chaînes de valeur mondiales et **les participants ont recommandé les présents PRINCIPES D'ACTION.**¹

RECOMMANDATIONS D'ACTION

Les gouvernements, le milieu des affaires et les organisations internationales peuvent faciliter la participation fructueuse des PME aux chaînes de valeur mondiales grâce à des politiques, des pratiques et des programmes ciblés de soutien :

i) Politiques visant à créer un environnement propice à l'entrepreneuriat

Comme le souligne la *Déclaration ministérielle d'Istanbul*, la mise en avant de PME capables de s'intégrer au marché mondial suppose de fournir aux entreprises un environnement qui leur en donne les moyens. Cet environnement dépend lui-même de l'existence de *politiques macroéconomiques stables et de politiques structurelles bien conçues* dans les domaines par exemple de la concurrence, des échanges et des investissements internationaux, des marchés de capitaux, des marchés du travail et de l'éducation, dont fait partie le renforcement des ressources humaines à des fins d'internationalisation. *L'application transparente et équitable des lois et des règlements, assortie de procédures administratives légères et prévisibles*, est un second pilier essentiel qui englobe le droit de la faillite, le droit de la propriété intellectuelle, le dispositif fiscal, le système des licences et autorisations, les procédures de certification de la conformité aux normes et les procédures de résolution efficace des litiges.

ii) Programmes ciblés de soutien

Les pays membres et les économies non membres de l'OCDE sont invités, dans leur évaluation des dispositifs d'assistance mis en place par les pouvoirs publics, à prendre en considération les raisons expliquant les carences du marché sous l'angle des mécanismes de marché existants, ainsi que la complémentarité de ces dispositifs. Des exemples de programmes de soutien précis par pays ou par entreprise sont fournis ci-après à titre illustratif dans chacune des catégories identifiées :

Mieux faire connaître les possibilités qu'ouvre la participation aux chaînes de valeur mondiales :

- *En facilitant l'accès à des informations précises sur les sous-traitances possibles et sur les partenaires étrangers potentiels* grâce à des rapports sur les marchés, des bases de données, des salons professionnels, des foires à l'étranger et des plates-formes commerciales électroniques ou plates-formes de sous-traitance.

¹ Fondés sur les résultats de la première Conférence ministérielle de l'OCDE sur les PME intitulée « *Renforcer la compétitivité des PME dans l'économie mondiale : stratégies et politiques* », organisée à Bologne du 13 au 15 juin 2000 ; de la deuxième conférence de ce cycle intitulée « *Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondialisée* », organisée à Istanbul du 3 au 5 juin 2004 ; de la *Déclaration de Hanoï sur le renforcement de la compétitivité des PME pour le commerce et l'investissement*, publiée le 29 septembre 2006 ; et du *Plan d'action d'Athènes pour la suppression des obstacles à l'accès des PME aux marchés internationaux* du 8 novembre 2006.

- *Encourager les PME à faire appel à des consultants extérieurs pour mener à bien des études de faisabilité ou de marché pour soutenir les investissements directs à l'étranger*
 - *Encourager l'investissement des PME en facilitant les efforts des entreprises pour étendre leurs activités à l'étranger grâce aux services d'information et autres moyens de prospection*
 - *En veillant à la bonne circulation de l'information dans l'ensemble de la CVM (iccompris le partage d'information entre partenaires en amont et en aval) et, en particulier, à ce que les multinationales partagent leur feuille de route, en termes de développements futurs de produits et procédés, avec leurs partenaires PME.*
- ***Améliorer la participation aux chaînes de valeur mondiales grâce à des actions collectives et coopératives :***
 - *En soutenant l'instauration et l'essor de regroupements sectoriels (c'est-à-dire de grappes) au niveau régional, interrégional ou international.*
 - *En aidant les PME à se regrouper en consortiums pour soumissionner, produire et vendre, dans le cadre en particulier de marchés publics.*
 - *En favorisant les grappes et réseaux afin de renforcer la participation des petites entreprises à des CVM grâce à la stimulation et la consolidation de liens locaux entre universités, organismes de recherche, laboratoires et PME (incluant le financement multipartite de programmes de recherche).*
 - *En concentrant le soutien aux grappes sur certaines technologies, notamment lorsque des segments de marché à forte intensité de savoir et tournés vers l'exportation présentent un potentiel certain, et sur la R-D afin de susciter un courant continu d'innovation.*
 - *En favorisant les liens entre les multinationales et les PME par la détection et la mise en rapport de partenaires potentiels, tout en assurant la diversification des partenaires pour éviter toute dépendance. En aidant les PME à développer leurs capacités et talents de négociation avec les multinationales grâce à un soutien institutionnel (sensibilisation) et des mesures de formation.*
 - *En incitant les multinationales à adopter des critères de sélection transparents pour consolider leurs réseaux de fournisseurs, tout en informant les PME de ce processus de consolidation, afin de leur donner suffisamment de temps pour adapter leur offre.*
 - *En favorisant les programmes de développement des fournisseurs, à travers desquels les PME seraient accompagnées et conseillées sur des domaines clés tels que la conception des produits et de la production (ceci suppose entre autres de leur déléguer des équipes techniques chargées d'accompagner leur modernisation).*
 - ***Promouvoir la capacité d'innovation des PME locales :***
 - *En soutenant la formation et le renforcement des capacités grâce à des programmes de développement des compétences et des services de l'entreprise qui mettent les PME en situation d'acquérir les qualifications techniques particulières et les organes spécifiques qu'exigent les partenariats avec les multinationales.*

- *En créant des centres technologiques de logistique servant d'installations de démonstration et de test, afin d'accélérer le déploiement des technologies et procédés de gestion de la chaîne logistique incluant l'utilisation de marquages électroniques pour créer un réseau de distribution continu.*
- *En facilitant la modernisation technologique des produits et procédés grâce à des informations sur les meilleurs procédés et technologies du monde et à différentes mesures de soutien financier.*
- *En favorisant les partenariats entre les PME et des organisations étrangères susceptibles de développer ou transférer des technologies, produits, procédés ou pratiques de gestion de niveau international.*
- *En encourageant le recours aux technologies de l'information et de la communication pour promouvoir la capacité d'innovation des PME à travers le marketing, ainsi que l'assistance organisationnelle pour implémenter ces nouveaux systèmes d'information et de communication*
- ***Renforcer la valeur des PME en termes d'actifs intellectuels et de propriété intellectuelle :***
 - *En incitant les PME à mieux se gérer en fonction de leurs actifs intellectuels et en élaborant des dispositifs valorisant correctement ces derniers, par exemple en facilitant le cas échéant la commercialisation par les PME de leurs actifs intellectuels afin de tirer le meilleur profit des investissements qu'elles y consacrent.*
 - *En faisant mieux connaître les caractéristiques des droits de propriété intellectuelle et leurs avantages pour les PME.*
 - *En créant et en promouvant des places de marché en ligne servant aux PME, commodément et à moindre coût, de vitrines de leur offre de propriété intellectuelle ; et en invitant les multinationales à intégrer ces places de marché à leurs procédures d'achat.*
 - *En facilitant le dépôt de brevets par les PME.*
 - *En procurant aux PME des conseils et des outils financiers et juridiques pour l'acquisition ou l'adoption d'actifs intellectuels et d'inventions provenant d'universités et de centres de recherche.*
 - *En incitant les multinationales à traiter équitablement la propriété intellectuelle des PME, au moyen par exemple de codes de conduite des entreprises, à inclure dans les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.*
 - *En donnant aux PME les moyens juridiques de protéger comme il convient leurs droits de propriété intellectuelle sur les marchés internationaux*
 - *En encourageant les PME à participer aux négociations sur les traités ou accords internationaux relatifs à la propriété intellectuelle*

- **Faciliter l'adoption de normes régissant la qualité des produits et les procédés :**
 - *En fournissant les informations et la formation professionnelle nécessaires à l'application des normes de qualité produit requises en matière d'exportation.*
 - *En incitant les PME à prendre part au processus de normalisation par l'apport d'informations sur les activités de standardisation et d'accréditation*
 - *En favorisant l'adoption par les multinationales de normes harmonisées pour les appels d'offre, ainsi que la diffusion de ces informations aux PME*
 - *En veillant à ce que les dispositifs nationaux de certification ne soient pas synonymes de contraintes excessives de mise en conformité pour les petites entreprises, et à ce que la certification collective localisée soit promue afin d'abaisser les coûts, tout en garantissant la confiance dans les mécanismes de contrôle et en favorisant les initiatives d'étiquetage aptes à renforcer la confiance au moindre coût.*

RECOMMANDATIONS POUR LA SUITE DES TRAVAUX MENÉS PAR L'OCDE

Les participants ont appelé le Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat à travailler de concert (sous réserve de ressources disponibles) avec les principaux comités [Comité pour l'Industrie, l'Innovation et l'Entrepreneuriat, Comité pour les Politiques Scientifiques et Technologiques] pour mener à bien la stratégie de l'OCDE pour l'innovation, lancé par le Conseil Ministériel de l'OCDE de 2007, et à coopérer avec le Comité de l'investissement de l'OCDE et avec toutes les instances chargées de mener des politiques, à approfondir les travaux concernant le rôle des PME dans les chaînes de valeur mondiales et d'aider les responsables de l'action publique à favoriser (en fonction des ressources disponibles) des liens positifs plus étroits dans les domaines suivants :

- Inventaire et évaluation des politiques à recommander pour aider les PME à prendre part de façon fructueuse aux chaînes de valeur mondiales par l'intermédiaire de tous les vecteurs d'internationalisation. Le *Plan d'action d'Athènes pour la suppression des obstacles à l'accès des PME aux marchés internationaux* et le *Cadre d'Évaluation des Programmes et Politiques destinées aux PME de l'OCDE* constituent une bonne base de travail à cet égard.
- Évaluation de l'impact des liens PME-multinationales sur le développement des PME ; examen des politiques à recommander pour promouvoir et mettre en œuvre de tels liens, en vue d'inventorier les principes caractéristiques de ces bonnes pratiques.
- Analyse de la nature et de la résolution du différent entre PME et multinationales, dans l'optique de déterminer si leur prise en compte se révèle pertinente.
- Analyse de l'impact sur les PME des standards de viabilité (par exemple, les standards environnementaux, ou en terme de sécurité, de sûreté, de santé, de travail, ou de droits de l'homme) requis au sein des chaînes mondiales de valeur, un inventaires des pratiques à recommander et des programmes destinées à aider les PME à atteindre de tels standards.
- Analyse de l'environnement des affaires pour les PME dans les pays en développement dans le contexte du processus de Bologne concernant les politiques des PME et de l'entrepreneuriat, qui promeut un dialogue sur les politiques entre pays de l'OCDE et pays non-membres, et permet un échange sur les meilleurs pratiques et la coopération internationale.

ANNEXE:

EXEMPLES DE PROGRAMMES DE SOUTIEN MIS EN PLACE PAR DES PAYS, ENTREPRISES, OU ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Nature du soutien	Exemples de programmes
Mieux faire connaître les possibilités qu'ouvre la participation aux chaînes de valeur mondiales	
<p>- <i>En facilitant l'accès à des informations précises sur les sous-traitances possibles et sur les partenaires étrangers potentiels</i> grâce à des rapports sur les marchés, des bases de données, des salons professionnels, les foires à l'étranger et les plates-formes commerciales électroniques ou plates-formes de sous-traitance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au Canada, le Service de Commission Commerciale fournit des rapports de marchés et des accès à des bureaux dans des villes étrangères aux entreprises qui ont sélectionné leurs marchés cibles. • La République tchèque dispose d'une base de données des exportateurs que l'on peut utiliser dans les salons et foires, ainsi qu'un site internet où les PME peuvent déposer leurs requêtes, leurs appels d'offre, et leurs offres. En cas de demande spécifique, une entreprise étrangère peut se voir remettre une liste de fournisseurs tchèques potentiels.. • Le Japon subventionne l'usage stratégique de l'informatique par les PME en finançant les dépenses destinées à adopter des systèmes d'échange de données informatiques ou les IC tags permettant aux PME de se lancer dans le B2B. De plus, le Japon fournit une base de données des rapports de marché, des régulations, des salons, et autre informations portant sur le commerce ou l'investissement. • Le Mexique a lancé un Programme organisant des Missions Commerciales à l'étranger et propose systématiquement des formations destinées aux entreprises pour les aider à établir le contact avec des acheteurs étrangers. • En Nouvelle Zélande, le Programme d'Assistance au Développement des Marchés aide les entreprises à se lancer dans des développements stratégiques sur les marchés internationaux via les visites de marché, les publicités intra-marché, et la présence aux salons. Le Programme Beachhead vient en aide aux entreprises sur des secteurs spécifiques, pour qu'elle puisse établir leur présence sur les marchés d'exportation. • La Slovaquie utilise les Centres Euro Info, soutenus par la Commission Européenne pour faciliter les prises de contact des PME slovaques dans les pays de l'Union Européenne. • La Turquie fournit un soutien considérable aux PME pour qu'elles participent aux salons nationaux et internationaux ainsi que pour

Nature du soutien	Exemples de programmes
	<p>entreprendre des voyages d'affaires à l'étranger pour prospecter des marchés d'exportation.</p> <ul style="list-style-type: none"> On trouve dans le milieu des affaires un exemple d'action de ce type avec RosettaNet, un organisme à but non lucratif qui cherche à mettre en œuvre un protocole grâce auquel les entreprises peuvent surmonter les obstacles d'une activité sur Internet en établissant un langage mondial pour les cyberactivités. Le Business and Industry Advisory Committee (BIAC) de l'OCDE prépare actuellement la mise en ligne d'un portail web pour les SME qui fournira aux PME les informations et les contacts dont elles ont besoin pour s'internationaliser.
<p><i>Encourager les PME à faire appel à des consultants extérieurs pour mener à bien des études de faisabilité ou de marché pour soutenir les investissements directs à l'étranger</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> L'Autriche dispose d'un organisme spécialisé dans la délivrance de bourses pour la réalisation de ce type d'études
<p><i>Encourager l'investissement des PME en facilitant les efforts des entreprises pour étendre leurs activités à l'étranger grâce aux services d'information et autres moyens de prospection</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> L'Autriche utilise des programmes de promotion de l'investissement qui fournissent des possibilités de garanties pour protéger les PME de l'échec d'investissements directs à l'étranger, ainsi que des facilités financières à des taux d'intérêt faibles.
<p><i>En veillant à la bonne circulation de l'information dans l'ensemble de la CVM (iccompris le partage d'information entre partenaires en amont et en aval) et, en particulier, à ce que les multinationales partagent leur feuille de route, en termes de développements futurs de produits et procédés, avec leurs partenaires PME.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Japon soutient l'organisation responsable de la formation des réseaux entre secteurs en amont et en aval pour multiplier les opportunités pour les PME d'obtenir des informations leur permettant d'être plus compétitives, et d'accroître la collaborations entre les membres de la CVM. En Malaisie le Programme malaisien d'accompagnement des PME assure ainsi la liaison entre les PME et les multinationales, ces dernières aident leurs PME partenaires à mieux se positionner pour pouvoir répondre aux mutations de la demande.
<p>Améliorer la participation aux chaînes de valeur mondiales grâce à des actions collectives et coopératives</p>	
<p><i>En soutenant l'instauration et l'essor de regroupements sectoriels (c'est-à-dire de grappes) au niveau régional, interrégional ou international.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> La République Tchèque fournit des bourses pour la construction d'infrastructures permettant à des groupes multisectoriels d'établir des grappes La Nouvelle Zélande a mis en place un Programme de Réseaux d'Entreprises qui aide les groupes d'entreprises à étendre leurs capacités et leurs marchés et/ou à se

Nature du soutien	Exemples de programmes
	développer sur les marchés internationaux.
<i>En aidant les PME à se regrouper en consortiums pour soumissionner, produire et vendre, dans le cadre en particulier de marchés publics.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Aux États-Unis la National Aeronautics and Space Administration (NASA) promeut de tels consortiums incluant PME et les multinationales.
<i>En favorisant les grappes et réseaux afin de renforcer la participation des petites entreprises à des CVM grâce à la stimulation et la consolidation de liens locaux entre universités, organismes de recherche, laboratoires et PME (incluant le financement multipartite de programmes de recherche).</i>	<ul style="list-style-type: none"> • En Australie, le Programme d'Accès Intermédiaire soutient Innovation Xchange et l'Institut Australien pour la Commercialisation qui sont des intermédiaires experts dans la construction de liens entre PME avec d'une part la recherche publique et d'autre part les Multinationales. • En Autriche Protec 2002+ facilite le transfert de technologie de sources externes vers les PME, diffuse des nouveaux outils de management innovant et met en place des réseaux permettant de favoriser l'innovation au sein des PME • Le Japon a financé des projets de grappes industrielles qui relient PME, état, institutions, laboratoires et universités. • Le Réseau National d'Associations Pour la Productivité du Mexique crée ainsi des liens horizontaux et verticaux entre les PME, les autorités, les institutions et les organismes intermédiaires • Le programme Néo-Zélandais de Niveau International met en relation les entreprises néo-zélandaises à haut potentiel et les secteurs avec des experts internationaux reconnus dans des domaines sélectionnés pour leur potentiel de croissance
<i>En concentrant le soutien aux grappes sur certaines technologies, notamment lorsque des segments de marché à forte intensité de savoir et tournés vers l'exportation présentent un potentiel certain, et sur la R-D afin de susciter un courant continu d'innovation.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Centre National de Recherche du Canada stimule la croissance de grappes technologiques de niveau mondial en mettant ses recherches de pointe au service de collectivités novatrices à travers tout le Canada • La Grèce a créé l'Initiative Grecque pour les Grappes Technologiques qui renforce les grappes compétitives au niveau mondial, attirer les investissements directs à l'étranger et développer un marché des services à forte valeur ajoutée. • Le Mexique utilise son Système national de pépinières d'entreprises pour épauler des PME de technologie intermédiaire et de haute technologie • La Slovaquie a établi des pépinières pour entreprises et innovations technologiques où

Nature du soutien	Exemples de programmes
	<p>les start-ups se voient fournies des infrastructures adéquates, et un soutien en termes de conseil et de formation pendant 3 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Programme de pépinières d'entreprises du Brunéi Darussalam se concentre sur les PME de quatre secteurs (agriculture, pêche, secteur manufacturier et services).
<p><i>En favorisant les liens entre les multinationales et les PME par la détection et la mise en rapport de partenaires potentiels, tout en assurant la diversification des partenaires pour éviter toute dépendance. En aidant les PME à développer leurs capacités et talents de négociation avec les multinationales grâce à un soutien institutionnel (sensibilisation) et des mesures de formation.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Le programme français Partenariat France organise les collaborations public-privé fondées sur le portage, incluant un rôle actif des multinationales pour aider les PME à surmonter les barrières qui limitent leur internationalisation Au Mexique, le Programme National de Développement des Fournisseurs) soutient les alliances stratégiques entre grande et petites entreprises. En Malaisie, le Programme d'Accompagnement des PME assuré par le Centre de développement des compétences de Penang met en relation des PME avec des multinationales en fonction de leurs besoins respectifs.
<p><i>En favorisant les programmes de développement des fournisseurs, à travers desquels les PME seraient accompagnées et conseillée dans des domaines clés tels que la conception des produits et de la production (ceci suppose entre autres de leur déléguer des équipes techniques chargées d'accompagner leur modernisation).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> En Australie, le programme Réseau de Capacité Industriel/Accès des Fournisseurs aux Projets Majeurs aide les fournisseurs australiens à maximiser leurs opportunités en matière de projets nationaux et de chaîne de gestion logistique. Tata Motors, en Inde, est un exemple d'entreprise menant un tel programme de mentorat au profit de PME.
<p>Promouvoir la capacité d'innovation des PME locales</p>	
<p><i>En soutenant la formation et le renforcement des capacités grâce à des programmes de développement des compétences et des services de l'entreprise qui mettent les PME en situation d'acquérir les qualifications techniques particulières et les organes spécifiques qu'exigent les partenariats avec les multinationales..</i></p>	<p><i>De nombreux pays ont des programmes qui offrent des services dédiés et de la formation pour les PME :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> La République tchèque (Inovace II, qui étoffe les compétences managériales et techniques que nécessite la modernisation). Le Mexique (Réseau des Centres de développement des entreprises – avec notamment le centre Plus, qui apporte des services aux projets d'investissement innovants)

Nature du soutien	Exemples de programmes
	<ul style="list-style-type: none"> • Au Portugal, les programmes INOVJovem et INOVContacto aide les PME à acquérir des compétences permettant d'augmenter leur capacité d'innovation • En Turquie, le KOSGEB paye pour des services de conseil et des formations pour les PME, fournis par des entreprises agréées. • Le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat du Brunéi Darussalam fournit un encadrement pour créer son entreprise, des formations et renforce les capacités des PME à établir des synergies en leur sein. • Au Kenya, le projet pour la Compétitivité des Micro, Petites et Moyennes Entreprises fournit aux PME des services dédiés et des formations pour élever leurs performances à un niveau critique au sein des CVG. • La Malaisie, via son Centre de Développement des Compétences de Penang, fournit des formations spécialisées en ingénierie de base, en management, en microélectronique, en photonique et en télécommunication, selon les besoins des entreprises locales et étrangères. • Le Viet Nam s'aide du GTZ allemand pour promouvoir le développement de services dédiés aux entreprises concernant la gestion de la qualité et de la production, le respect des normes, le marketing et le design, et enfin le développement de l'image de marque.
<p><i>En facilitant la modernisation technologique des produits et procédés grâce à des informations sur les meilleurs procédés et technologies du monde et à différentes mesures de soutien financier.</i></p>	<p><i>Les innovations financières qui permettent une telle modernisation sont présents dans de nombreux programmes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La Grèce fournit un support financier aux PME dans le domaine de la sous-traitance industrielle pour les aider à moderniser leurs processus de production, améliorer leur savoir-faire et adopter des méthodes innovantes. • Le Japon a lancé un Fonds mondial pour les PME cherchant à s'internationaliser. De plus, le Japon a un programme de financement qui fournit des prêts sans garanties aux PME.

Nature du soutien	Exemples de programmes
	<ul style="list-style-type: none"> • Pologne, qui prend la forme de subventions pour des services de conseil propices aux modernisations engagées par des entreprises et des zones ou pépinières industrielles • La Turquie fournit un support financier aux entreprises pour s'engager dans le développement de produit au sein de centres technologiques et d'incubateurs. Elle finance des ateliers à usage commun et des laboratoires pour la commercialisation de nouveaux produits et procédés. Elle délègue aussi des équipes qualifiées pour travailler au sein des entreprises à la modernisation de leurs technologies. • Le Programme de Facilitation pour les Entreprises du Brunei Darussalam fournit un support financier aux PME pour faire monter en gamme leur activité.
<p><i>En favorisant les partenariats entre les PME et des organisations étrangères susceptibles de développer ou transférer des technologies, produits, procédés ou pratiques de gestion de niveau international.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Global Watch Technology Partnering du ministère britannique du Commerce et de l'Industrie facilite ce type de partenariat.
Renforcer la valeur des PME en termes d'actifs intellectuels et de propriété intellectuelle	
<p><i>En incitant les PME à mieux se gérer en fonction de leurs actifs intellectuels et en élaborant des dispositifs valorisant correctement ces derniers,</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Japon a publié un Manuel de Gestion des Actifs Intellectuels et a organisé un atelier destiné aux PME sur le même.
<p><i>En faisant mieux connaître les caractéristiques des droits de propriété intellectuelle et leurs avantages pour les PME.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Bureau de la Propriété Intellectuelle du Canada dispose d'une série de produits et d'activités visant à favoriser la prise de conscience des enjeux induits par la propriété intellectuelle au sein des PME. • Les programmes du ministère de la Propriété intellectuelle de Hong Kong, en Chine organisent des événements pour aider les PME à comprendre l'importance des droits de propriété intellectuelle en tant que levier de développement commercial, et les initier au management des logiciels de façon adéquate. Ils conduisent des études annuelles pour évaluer les changements dans la prise de conscience des enjeux induits par la propriété intellectuelle. • Le programme Pratiques recommandées de l'OMPI, détermine quels sont les mécanismes qui peuvent aider à rendre les droits de propriété intellectuelle plus accessibles et utiles pour les PME.

Nature du soutien	Exemples de programmes
<i>En facilitant le dépôt de brevets par les PME.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La Turquie finance les dépenses des entreprises pour qu'elles obtiennent un brevet, un certificat, ou un enregistrement en Turquie ou à l'étranger, et ce pendant un an.
<i>Preparing guidelines to encourage fair transactions and fair treatment by MNEs of IP develop by SMEs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Japon a publié des Règles de Bonne Conduite pour la Prévention contre des Fuites Indésirées des Plans de Moules Métalliques ou d'Information sur les Procédés de Fabrication de Moules Métalliques, ainsi qu'un rapport du Comité sur l'Établissement de Règles de Conduite pour les Transactions concernant les Industries de Matériaux Formés ou Fabriqués afin d'éviter des usages non autorisés de propriété intellectuelle, particulièrement par les entreprises utilisant des moules métalliques • A travers des codes de pratique, comprenant les règles de conduites de l'OCDE pour les multinationales.
<i>En donnant aux PME les moyens juridiques de protéger comme il convient leurs droits de propriété intellectuelle sur les marchés internationaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Programme de Protection de l'Innovation (IPP) autrichien aide les PME à protéger et utiliser leurs droits de propriété intellectuelle, tout particulièrement sur les marchés émergents. • Le projet du Japon pour Promouvoir des Contremesures face aux Produits Piratés a pour but d'établir des bureaux dans les villes asiatiques majeures pour collecter des informations, soutenir les PME qui portent plainte, et étudier les cas de violation des droits de propriété intellectuelle.
<i>En encourageant les PME à participer aux négociations sur les traités ou accords internationaux relatifs à la propriété intellectuelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Institut Mexicain Pour la Propriété Industrielle représente et promeut les intérêts mexicains dans de telles négociations.
Faciliter l'adoption de normes régissant la qualité des produits et les procédés :	
<i>En fournissant les informations et la formation professionnelle nécessaires à l'application des normes de qualité produit requises en matière d'exportation.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Au Mexique, le programme Impulsoras et le Réseau des Centres PYMExporta propose une activité de conseil sur mesure pour informer les exportateurs sur les spécifications techniques et les standards de qualité. Le Réseau des Centres PYMExporta fournit une assistance aux exportateurs pour développer leur projet de vente à l'étranger, en prenant en compte les régulations et les standards requis sur les marchés étrangers. • La Turquie fournit une aide financière pour payer les dépenses liées au test de produits,

Nature du soutien	Exemples de programmes
	<p>à la certification, et à l'inspection.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Centre National d'Accréditation et de normalisation du Brunéi Darussalam propose des formations et des experts dans le domaine de la sûreté alimentaire.
<p><i>En favorisant l'adoption par les multinationales de normes harmonisées pour les appels d'offre, ainsi que la diffusion de ces informations aux PME (Covisint et RosettaNet en sont des exemples).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Plan de Participation Industrielle australien requiert la diffusion de telles informations auprès des PME. Covisint est un site internet lancé par le secteur automobile destiné à favoriser la collaboration entre les différents acteurs de la chaîne de valeur en mettant en place un marché d'échange global. RosettaNet développe et promeut des standards universels pour l'e-business dans les chaînes logistiques s'assurant ainsi que les règles de gouvernance s'appliquent de la même manière dans le monde entier.

